Rapport moral AG comité régional Est. Tomblaine, le 8 mars 2020.

M. Jean Rottner, président de la région Grand Est nous prie de bien vouloir l'excuser, il est désolé de pouvoir être présent, ni représenté.

On va commencer par quelques chiffres :
Les licences sont assez stables, perte de 15 licences par rapport à 2018.
9862 licenciés en 2019 ; 9877 licenciés en 2018 ; 9758 licenciés en 2017 ; 9809 licenciés en 2016
En matière de féminisation, notre effectif passe de 31,4% à 32,2%, donc 90 femmes de plus, depuis la séparation avec la Franche Comté. Les progressions des effectifs en matière de plongée enfant sont encore insuffisantes, que ce soit dans les tranches d'âge 8-12 ou 12-16. Nous devons mieux faire à l'avenir.
Un mot sur les finances : elles sont saines, l'exercice est excédentaire car beaucoup de commissions n'ont pas dépensé leur budget. Cet excédent budgétaire a servi à construire le budget prévisionnel. En effet, l'exercice comptable 2020 va de janvier 2020 à fin août 2020. Pendant cette période, nous avons environ 20% des recettes annuelles et un peu plus de 50 % des dépenses annuelles. L'excédent budgétaire a donc servi à renflouer les recettes pour cette période.
Attention certains clubs font des prises de licence tardives à des dates fixes style fin octobre ou fin novembre, voire plus tard. Il faut savoir que toute personne non licenciée n'est pas assurée ! Et qu'en cas d'accident la responsabilité financière du club peut être engagée, ainsi que la responsabilité « morale » car la majorité des conventions d'utilisation des piscines prévoient uniquement la présence de membres, donc de personnes licenciées, ayant payé leur cotisation. Cela peut entrainer des sanctions de l'exploitant de la piscine.

Pour cet exercice, nous avons prévu quelques nouveautés :

- **La construction d'une nouvelle calle d'accès** au ponton 2 à la Gravière du Fort, pour permettre une mise à l'eau supplémentaire à cet endroit pour les PESH ; les personnes à mobilité réduite, et elles sont nombreuses ; les jeunes ; les plongeurs tech, avec un équipement lourd …
- **La création de formation « sport santé »** en interne, deux dates sont prévues : pour le niveau 1 : les 6 et 7 juin 2020, appelée « palmer vers son bien-être » destinées aux personnes « éloignées » des activités sportives et pour le niveau 2 : les 31 octobre et 1er novembre, appelée palmer vers sa santé destinée aux personnes en ALD. Sont concernés les MF 1 et MEF 1, titulaires du PSC 1, du RIFA x correspondant. Le fait d'être EH apportera des équivalences sur le plan de la formation pratique.
- **Modification des subventions** : le CNDS disparaît et laisse place à l'Agence Nationale du Sport, ANS, qui délègue sa mission de contrôle des subventions aux fédérations elles mêmes. C'est donc en interne que nous aurons à réaliser les contrôles qui étaient fait par les salariés du ministère de tutelle au sein du CNDS. Des formations de président de club seront réalisées pour expliquer la démarche et les projets éligibles au subventionnement. Parmi les projets subventionnables : Les actions menées en faveur des PESH, le développement du sport santé, les actions en faveur des quartiers prioritaires de la ville et plus difficile pour nous, les actions en faveur du développement des zones rurales.
- **Deux axes de développement seront prioritaires** pour le comité régional Grand Est : les actions en faveur des PESH et le développement de la plongée enfant. Dans le cadre de ces deux actions, il y aura un colloque (les 6 & 7 septembre pour le PESH à la Gravière du Fort) et fin octobre pour la plongée enfant. N'hésitez pas à vous lancer dans ces actions, le comité est à votre disposition pour vous aider à construire un tel projet.

Nos commissions font de belles réalisations, elles sont souvent citées comme exemplaires par les présidents des commissions nationales pour l'exemplarité

de leurs actions. Je les félicite.

Nos sportifs ne sont pas en reste, il y a eu plusieurs champions de France, des records de France, de nombreuses médailles et podiums, unclub qui se classe 3ème au niveau national et cerise sur le gâteau : Eric Marschal est vice-champion du monde en apnée statique, bravo à nos athlètes. C'est une légitime source de fierté pour nous.

Nous allons aujourd'hui **modifier nos statuts et notre règlement intérieur**. Les changements sont les suivants :

- Le nom va changer de Comité Régional Est en Comité Régional Grand Est pour coller au nom de la région. Pour rappel, lors de la scission avec la Franche Comté le nom Grand Est n'était pas encore retenu par les autorités.
- La durée de l'exercice comptable passe des statuts au RI
- Les modalités en cas d'irrégularité sur une liste sont précisées
- Les dates de convocation sont mises en harmonie avec celles des statuts nationaux,
- La durée de l'exercice comptable va passer de l'année civile à l'année « licence » à savoir du 1er septembre au 31 août.

Enfin, je tiens à adresser les plus vifs remerciements :
À l'équipe de bénévoles du Codep 54 qui nous a accompagné tout ce WE
À Martial qui a organisé cette AG magistralement
À nos commissions pour leurs réalisations et leurs implications
À notre comité, pour ses contributions, particulièrement à Véro et Jean Luc pour leur travail de fourmi
À vous tous pour votre participation à la vie fédérale.

FFESSM COMITÉ RÉGIONAL GRAND EST IMMERSION & EMOTION
Bernard SCHITTLY
Président
Comité Régional Grand EST
Fédération française d'Etudes et de Sports Sous-Marins
p. +33 6 62 38 93 26
a. 64 rue du Général Rampont - 67240 Bischwiller
w. www.ffessmest.fr
e. president@ffessmest.fr